

MOBILISATION DU 31 JANVIER ET REVENDICATIONS CFE-CGC

Monsieur le Directeur Général,

La FNEM CFE-CGC soutient la mobilisation intersyndicale du 31 janvier et s'oppose à la réforme des retraites.

Outre les arguments développés par l'intersyndicale nationale nous nous préoccupons des conséquences qu'aurait cette réforme, si elle était adoptée, sur :

- **L'avenant 24 ;**
- **L'ensemble des conventions collectives ;**
- **Le contrat Expéride ;**
- **Les personnels transférés ou en attente de transfert ;**
- **Les personnels qui sont, ont été ou seront en carrière mixte ;**
- **L'état des lieux CNAM/CANSSM prévu par la COG 2022-2024 qui devrait nous être présenté au CA du 31 janvier.**

S'y ajoutent les revendications développées par la FNEM CFE-CGC au cours de la dernière réunion du CSE :

- *L'application de la mesure dite SEGUR DE LA SANTE pour les IDE et secrétaires des centres de santé et SSIAD ;*
- *L'amélioration des conditions de travail notamment celles engendrées par des logiciels métier peu efficaces (MLM), chronophages et sources d'erreur ;*
- *L'ouverture des négociations afin de sécuriser l'avenir des personnels des pharmacies ;*
- *La mise en place d'un échéancier afin de poursuivre les réunions de travail puis les négociations concernant la Convention Collective Nationale des Médecins généralistes en Centre de Santé.*



Monsieur Gilles DE LACAUSSADE
Directeur général de la CAN-SSM
77 avenue de SEGUR
75714 PARIS Cedex 15

Monsieur le Directeur général

Le gouvernement a annoncé le **report de l'âge de la retraite à 64 ans** avec un allongement accéléré de la durée de cotisation.

Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) indique clairement que **le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.**

Dans le prolongement de la journée de grève du 19 janvier 2023 la FNEM CFE-CGC soutient la mobilisation intersyndicale du 31 janvier 2023 et s'oppose à cette réforme.

Dans le cadre de l'entreprise, la FNEM CFE-CGC rappelle qu'elle avait déjà lancé un appel à la grève le 12 janvier 2023.

Cette décision concernait l'ensemble des salariés et avait pour cause des revendications salariales et la dégradation des conditions de travail.

Les revendications CFE-CGC étaient et sont toujours les suivantes:

- L'application de la mesure dite SEGUR DE LA SANTE pour les IDE et secrétaires des centres de santé et SSIAD
- L'amélioration des conditions de travail notamment celles engendrées par des logiciels métier (MLM) peu efficaces, chronophages et sources d'erreur.
- L'ouverture des négociations afin de sécuriser l'avenir des personnels des pharmacies
- La mise en place d'un échancier afin de poursuivre les réunions de travail puis les négociations concernant la Convention Collective Nationale des Médecins généralistes en Centre de Santé.



Francis CAYEN
Président de la FNEM CFE-CGC
Le 24 janvier 2023